



Evolutions et révolutions en matière de mobilités

Date : Jeudi 1^{er} juin 2023 - 10h à 12h (heure métropolitaine)

Durée : 2 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 300 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

- Retour sur les évolutions de la LOM, de la loi 3DS et de la loi climat et résilience
- La mobilité servicielle et le MaaS
- Point sur l'ouverture à la concurrence
- Les mobilités actives et les usages partagés de véhicules terrestres à moteur : les enjeux pour les collectivités territoriales
- Versement mobilité : où en sommes-nous ?
- Plans de mobilité
- Transfert des routes et lignes de desserte fine du territoire

OBJECTIFS

- Connaître les apports majeurs des lois récentes (LOM, loi 3DS et loi climat et résilience)
- Connaître les évolutions en matière de mobilité

PUBLIC CONCERNE

Services transports, services juridiques, direction d'AOM.

PREREQUIS

Connaissances minimales en matière de mobilités.

INTERVENANTES



Marion Terraux

Avocate associée de SEBAN & ASSOCIES



Alexandra Aderno

Avocate directrice de SEBAN & ASSOCIES



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé